

Sommières, le mercredi 4 mars 2026



**VILLE DE
SOMMIÈRES**

Secrétariat Général
Réf. : NT/ML 2026.03.09

Affaire suivie par
Natali TARDIEU/Michèle LELOU
☎ 04 66 80 89 84
E-mail: mairie@sommieres.fr

CONSEIL MUNICIPAL DU 09 MARS 2026



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 3 MARS 2026



Le **mardi 3 mars 2026** à 18h00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni dans la salle polyvalente de l'espace Lawrence Durrell en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre MARTINEZ, Maire.

Conseillers en exercice : 27	Présents : 12	Représentés : 9	Absents : 6	Votants : 21
------------------------------	---------------	-----------------	-------------	--------------

PRESENTS : Pierre MARTINEZ (Maire), Sandrine GUY, Patrick CAMPABADAL, Fabrice LACAN, Jérôme GUEZENEC, Arlette SCHNEIDER, Serge CODEMO (adjoints), Christian PIERRE (Conseiller délégué), Jean-Pierre SAUVAGE, Bastien MAURY, Hélène de MARIN VERJUS, Jean-Pierre BONDOR,

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Ombeline MERCEREAU (procuration à Sandrine GUY), Béatrice HUGON (procuration à Serge CODEMO), Christian LEVY (procuration à Pierre MARTINEZ), Jean-François LOUVET (procuration à Jérôme GUEZENEC), Lydia GUEDNEE (procuration à Arlette SCHNEIDER), Josette COMPAN-PASQUET (procuration à Christian PIERRE), Maryse SIRVENT (procuration à Fabrice LACAN), Dominique VALMALLE (procuration à Jean-Pierre BONDOR), Pierre GAZAN (procuration à Patrick CAMPABADAL),

ABSENTS :

Christophe SCHERRER, Louise BILLY, Patrice PREVOST, Robert DAUMAS, Stéphane PORRET, Sylvie ROYO (procuration à Robert DAUMAS lui-même absent)

=====

ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION/SECRETARIAT GENERAL

2026.03.013 Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 17 février 2026

ADMINISTRATION/POLITIQUE CONTRACTUELLE

2026.03.014 Rénovation des arènes : réfection de la piste et contre piste - mise à jour du plan de financement et dépôt d'un dossier de demande de subvention : Europe (LEADER) - Modificatif

ADMINISTRATION/ FINANCES

2026.03.015 Budget de la commune – Approbation du compte financier unique 2025

2026.03.016 Budget de la commune – Affectation des résultats 2025

2026.03.017 Budget de la commune – Budget primitif 2026

2026.03.018 Taux des contributions directes pour l'année 2026

2026.03.019 Budget annexe de l'eau – Approbation du compte financier unique 2025

2026.03.020 Budget annexe de l'eau – Affectation des résultats 2025

2026.03.021 Budget annexe de l'eau – Budget primitif 2026

2026.03.022 Budget annexe Photovoltaïque – Approbation du compte financier unique 2025

2026.03.023 Budget annexe Photovoltaïque – Affectation des résultats 2025

2026.03.024 Budget annexe Photovoltaïque – Budget primitif 2026

2026.03.025 Subvention communale 2026 au CCAS

2026.03.026 Subventions 2026 aux associations : enveloppe globale

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL/PROPRETE URBAINE

2026.03.027 Cession de la balayeuse EUROVOIRIE type Citycat 2020 n° de série 20-0093 /Chassis n° TEBC20AV0LKV04173 à la Société Océan

URBANISME/ AMENAGEMENT

2026.03.028 Procédure de cession des parcelles communales situées dans le périmètre de la ZAC MAS-SANAS – LA CROUZADE à la société dénommée LA CONDAMINE, aménageur

Monsieur le maire constate que le nombre de membres présents est de douze (12).

La majorité des membres en exercice étant fixée à quatorze (14), **le quorum n'est pas atteint.**

En conséquence, le Conseil municipal ne peut valablement délibérer.

La séance est levée à 18h15.

En application de l'article L.2121-17 du CGCT le Conseil municipal sera reconvoqué conformément aux dispositions légales en vigueur.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Pierre MARTINEZ



Secrétaire de séance,
Faute de tenue de séance
Le secrétaire n'a pas été désigné